

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de Pélussin

Nombre de Membres

Le vingt mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de Pélussin, sous la présidence de André BOUCHER, Maire.

EN EXERCICE : 27

PRESENTS : 24

VOTANTS : 27

PRESENTS (24) : M. BOUCHER André, Mme Murielle REBER, M. Joël BREUL, Mme Agnès BOISSOUT, M. Patrick GUERRY, Mme Laurence CONSTANTIN, M. Christophe TRES CARTES, M. Noël BROSSY, M. Bertrand VALLOT, Mme Aurélie EPARVIER COURTIAL, Mme Delphine EPARVIER, Mme Camille BOUCHER, M. Yann BONNARD, Mme Maud GARON, M. Stéphane ANNÉ, M. Richard FOREST, Mme Aurélie MOUTON-LADAVIÈRE Aurélie, M. Nicolas GHIBAUDO, M. Steve PEILLON, Mme Amandine WEISSENBACH, M. Jacques CHANTIN, Mme Mélodie RIVORY, Mme. Chantal CHETOT et M. Stéphane TARIN

EXCUSÉ (3) : Mme Laureleïn BOUFFIER (a donné pouvoir à Aurélie MOUTON-LADAVIÈRE)
Mme Rachel VORON (a donné pouvoir à Stéphane TARIN)
Mme Gladys BRUYAS (a donné pouvoir à Murielle REBER)

ABSENT (0) :

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Mme Laurence CONSTANTIN

Convocation : 16 mars 2026

OBJET : 2026-046

**DETERMINATION
DU
NOMBRE
D'ADJOINTS AU
MAIRE
-
APPROBATION**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'en vertu des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil, soit 8 adjoints au maximum.

Il est proposé au Conseil Municipal de déterminer le nombre d'adjoints au Maire.

*Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,*

- **Décide de fixer** le nombre des adjoints au maire à six.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
POUR COPIE CONFORME.

La secrétaire de séance
Laurence CONSTANTIN



Fait à Pélussin le 23 mars 2026
Le Maire,
André BOUCHER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201683-20260320-2026-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 23/03/2026
Publication : 24/03/2026